

Département de la Manche  
Arrondissement de Saint-Lô  
Canton de Pont-Hébert

**Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation

4 juillet 2023

Date d'Affichage

17 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL, Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick JOUFFLINEAU, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Anne-Marie RABEC, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Serge ANFRAY, Benoît LAVARDE

Était absent excusé et représenté : M. Yohann GARREAU qui donne pouvoir à M. Stéphane LECHANOINE et M. Raymond GIRARD qui donne pouvoir à M. Philippe GAILLARDON

Mme Fabienne LENOËL remplit les fonctions de secrétaire.

**DÉLIBÉRATION 2023 - N°07/03 MISE EN PLACE DES JARDINS FAMILIAUX**

Le conseil municipal a à cœur de créer des jardins familiaux. Les élus ont travaillé sur la possibilité d'offrir aux citoyens qui ne possèdent pas de jardin, de cultiver une parcelle de terrain à des fins personnelles.

La commune de Saint Clair sur l'Elle détient un terrain sis près du stade dont 8 lots pourraient être créés.

Certains particuliers pourraient être intéressés par la mise à disposition d'une parcelle moyennant une cotisation annuelle.

Les points suivants restent à étudier :

- La mise en place d'abris de jardin (2m/2m) avec réserve d'eau. Des devis vont être demandés

- Les règles d'urbanisme à respecter
- La contractualisation ou non d'une assurance
- Le prix du loyer ou d'une cotisation annuelle
- Un règlement intérieur des jardins familiaux
- Des conventions individuelles de location avec les particuliers

Ce dossier sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité autorise la création de jardins familiaux.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Fabienne LENOËL	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	